

00832



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT

BIBLIOGRAPHIE DES RÉGIONS DU SÉNÉGAL  
par Laurence PORGÈS

Dakar 1967

## REMERCIEMENTS

---

Nous espérons par cet ouvrage, avoir fourni aux économistes, ethnologues, historiens et autres chercheurs, un instrument de travail utile et capable de leur faciliter les recherches sur toutes les questions intéressant les régions du Sénégal.

Nous remercions ici plus particulièrement, Monsieur le Ministre Habib THIAM, pour la confiance qu'il nous a accordée; Monsieur J.-F. MAUREL, Conservateur des Archives nationales du Sénégal, qui nous a encouragée à entreprendre ce travail et aidée de ses conseils; Messieurs les membres des différents cabinets et directions ministériels, trop nombreux pour être tous cités, qui nous ont toujours réservé un aimable accueil et mis à notre disposition les documents demandés; Madame MOUSSU du B.R.G.M.; Monsieur FAUCK du Centre O.R.S.T.O.M. de Dakar-Hann; les bibliothécaires des différentes bibliothèques dakaroises et saint-louisiennes : I.F.A.N., Université de Dakar, etc.

Nous n'oublions pas non plus tous ceux qui à Paris nous ont apporté leur utile concours : les bibliothécaires des Archives de France, Section Outre-Mer, ceux de l'I.H.E.O.M., etc., ainsi que le Centre de Documentation de la Division des Affaires économiques du Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères chargé de la Coopération.

Que tous les amis sénégalais et français, qui par leurs interventions personnelles ou par leur seule amitié ont soutenu notre effort, trouvent également ici l'expression de notre gratitude.

CHAPITRE III. RÉGION DE DIOURBEL . . . . .	223
I. — Introduction . . . . .	225
A. Numéros des dossiers des différentes séries des Archives de l'A.O.F. (Fonds ancien).	225
B. Rapports périodiques concernant la région. . . . .	225
C. Revues régionales . . . . .	225
II. — Références. . . . .	227
CHAPITRE IV. RÉGION DU FLEUVE . . . . .	291
I. — Introduction . . . . .	293
A. Numéros des dossiers des différentes séries des Archives de l'A.O.F. (Fonds ancien).	293
B. Rapports périodiques concernant la région. . . . .	293
C. Revues régionales . . . . .	295
II. — Références. . . . .	297
CHAPITRE V. RÉGION DU SÉNÉGAL ORIENTAL . . . . .	417
I. — Introduction . . . . .	419
A. Numéros des dossiers des différentes séries des Archives de l'A.O.F. (Fonds ancien).	419
B. Rapports périodiques concernant la région. . . . .	419
C. Revue régionale . . . . .	419
II. — Références. . . . .	421
CHAPITRE VI. RÉGION DU SINE-SALOOM . . . . .	467
I. — Introduction . . . . .	469
A. Numéros des dossiers des différentes séries des Archives de l'A.O.F. (Fonds ancien).	469
B. Rapports périodiques concernant la région. . . . .	469
C. Revues régionales . . . . .	471
II. — Références. . . . .	471
CHAPITRE VII. RÉGION DE THIÈS . . . . .	515
I. — Introduction . . . . .	517
A. Numéros des dossiers des différentes séries des Archives de l'A.O.F. (Fonds ancien).	517
B. Rapports périodiques concernant la région. . . . .	517
C. Revues régionales . . . . .	517
II. — Références. . . . .	519
INDEX DES AUTEURS. . . . .	571
INDEX DES MATIÈRES ET GÉOGRAPHIQUE . . . . .	653
CARTES (1909, 1958, 1965) . . . . .	

# AVANT-PROPOS

Beaucoup s'étonneront de voir paraître cet ouvrage sur les régions du Sénégal alors qu'une bibliographie générale sur ce pays fait toujours gravement défaut.

La réalisation d'un tel document aurait encore nécessité plusieurs années de recherches et un travail d'équipe important. Il nous a donc semblé préférable de réaliser dans un plus bref délai, un ouvrage adapté aux besoins immédiats.

Dans le cadre de l'effort de régionalisation effectué au cours de l'élaboration du deuxième plan quadriennal (1965-1969), nous avons pu constater sur le plan local, l'absence ou la dispersion de la plupart des rapports régionaux indispensables à tout travail constructif. En conséquence, les cadres régionaux plus ou moins éloignés des sources dakaroises ne possédaient qu'une documentation très insuffisante sur leur secteur d'activité.

Pour pallier cette carence, un centre de documentation économique a été créé dans chaque capitale régionale. De cette façon, les rapports des différents services régionaux seront conservés et pourront être utilisés dans le cadre du deuxième plan ainsi que pour l'élaboration du troisième plan, par les fonctionnaires sénégalais et par les agents des différentes sociétés d'étude en déplacement dans le secteur.

Ceci étant réalisé, un autre besoin s'est fait sentir, celui de créer un instrument de travail pour faciliter les recherches des cadres régionaux, des étudiants orientés vers les problèmes de développement régional (Ecole nationale d'Economie appliquée, par exemple), et de tous ceux qui travaillent pour ou sur le Sénégal. Nous espérons par le présent ouvrage avoir atteint cet objectif.

## I. — GENERALITES

### A) Conception de l'ouvrage

Commencée avec l'intention de réaliser simplement un petit document ronéotypé, la présente bibliographie est vite devenue un ouvrage volumineux par suite du nombre important des références régionales existantes, dont le choix n'a d'ailleurs pas manqué de poser certains problèmes. Ainsi a-t-il fallu, malgré l'intérêt qu'ils présentent, ne pas prendre en considération des ouvrages généraux traitant de toutes les régions. Par contre, des titres de moindre importance ont été retenus lorsqu'ils concernaient seulement des zones bien déterminées. Le choix a donc forcément été subjectif et a dépendu essentiellement de l'intérêt, du nombre de régions mentionnées, etc.

### Cadre géographique

Certains diront peut-être, à juste titre, que les anciens royaumes sénégalais ne correspondent pas exactement aux régions administratives qui leur ont succédé à l'époque coloniale et depuis l'Indépendance. Comme il est très difficile de déterminer de façon exacte le déplacement de certaines limites et que les textes eux-mêmes ne sont pas toujours d'une grande précision quant aux zones mentionnées, il a été décidé de placer arbitrairement certains secteurs dans le cadre régional actuel, même s'ils en dépassent les limites. Par exemple, le Cayor sera inclus dans la région de Thiès, le Baol dans celle de Diourbel, le Sine et le Saloum seront réunis dans le Sine-Saloum, etc. (voir en fin d'ouvrage les cartes de 1909, 1958 et 1965).

Nous faisons remarquer toutefois, que si dans un texte concernant le Cayor par exemple, il est question de localités actuellement situées dans la région de Diourbel, la référence sera portée sous les deux régions.

Le Ferlo et les Niayes, régions naturelles qui couvrent plusieurs circonscriptions administratives actuelles sont regroupées à la région la plus caractéristique. On trouvera ainsi la majorité des références concernant le Ferlo à Diourbel, et les Niayes à Thiès. Dans l'index, les renvois aux autres régions sont effectués.

## Période couverte

La recherche des références a été faite depuis les origines jusqu'à la fin de 1965 en insistant cependant sur la période récente, c'est-à-dire depuis 1945. Elle concerne surtout l'économie et les sciences humaines. Les sciences exactes et médicale n'en sont cependant pas absentes par suite du dépouillement de certaines revues scientifiques comme le Bulletin de l'I.F.A.N. série A.

## Dépouillement

Même en se limitant à l'aspect régional, le nombre des références recueillies sur le Sénégal est important (aux 3.147 ouvrages et articles cités, il faut ajouter les 573 renvois concernant les textes se rapportant à plusieurs régions). En effet, en plus des textes imprimés, les notes et les rapports multi-graphiés ont aussi fait l'objet de nos recherches; ceci en vue d'établir un recensement le plus complet possible des documents administratifs et des rapports des sociétés d'étude, trop souvent égarés peu après leur parution. Ce bilan permettra peut-être de ne pas recommencer des études déjà réalisées.

Le dépouillement des bibliographies anciennes et récentes dont la liste est donnée plus loin a permis le rassemblement d'un grand nombre de titres : ouvrages et articles de revues. Il nous a semblé plus utile de les vérifier toutes, même si leur intérêt est relatif, plutôt que de nous disperser.

Malgré ses imperfections, la bibliographie de JOUCLA reste pour nous la source principale des références disponibles avant 1936, puisqu'un dépouillement exhaustif des principales revues antérieures à cette date n'a pu être réalisé en vue du présent ouvrage. La Revue coloniale, par exemple, aurait mérité une étude plus approfondie.

En revanche, pour la période plus récente, les principales revues sénégalaises ou autres susceptibles d'intéresser le Sénégal, ont fait l'objet d'une attention particulière (voir plus loin la liste des revues, les abréviations utilisées, ainsi que la méthode de dépouillement employée).

## Localisation des documents

Cette bibliographie étant essentiellement destinée aux Sénégalais et aux personnes travaillant au Sénégal, les principales directions des ministères ainsi que les bibliothèques de Dakar et de Saint-Louis ont été prospectées avant celles de Paris (voir plus loin la liste des organismes visités). Il en résulte que les documents sont pour la plupart, sauf indication contraire, consultables au Sénégal (aux Archives nationales ou dans les différentes directions). Il sera cependant possible de retrouver à Paris une grande partie des ouvrages et articles cités.

Nous espérons que ce bilan réunissant ce qui a paru sur les régions sénégalaises jusqu'au début du deuxième plan quadriennal est complet, car nous avons rendu compte de tout ce qui a été mis entre nos mains. Nous souhaitons d'autre part, que les documents consultables à l'heure actuelle dans les différentes directions mentionnées, continueront à l'être dans l'avenir ou qu'ils seront versés au Service des Archives.

Il reste bien entendu, que **certaines rapports administratifs sont et pourront rester confidentiels**. Sur instructions des ministères, les Archives nationales du Sénégal sont donc habilitées à refuser la communication de certains textes aux personnes n'appartenant pas au service d'origine.

## Cartes

Faute du temps nécessairement très long que son élaboration aurait nécessité, l'inventaire des cartes ne figure pas dans cet ouvrage. Le lecteur, toutefois, trouvera plus loin des indications sur les principaux tirages de cartes sénégalaises existants.

### B) Chapitres régionaux

Chaque introduction régionale donne : la liste des cotes des dossiers qui dans les différentes séries des Archives du Sénégal concernent la région, les rapports périodiques régionaux et les revues régionales. En deuxième partie viennent les références elles-mêmes classées par ordre alphabétique d'auteurs et d'anonymes.

Comme dit plus haut, des renvois sont effectués pour les références dont le texte intégral est placé à une autre région.

Si un auteur fait paraître le même texte sous le même titre dans deux publications différentes, celui-ci porte le même numéro dans les références régionales. Dans le cas où un même texte porte deux titres différents, ces derniers figurent avec un numéro distinct.

## *Règles adoptées pour la présentation des références*

### **Auteurs**

Les noms et prénoms des auteurs personnes physiques sont indiqués s'ils sont connus. Nous nous sommes efforcée de retrouver le prénom des auteurs là où n'existait sur l'ouvrage qu'une initiale, ceci pour éviter les confusions qui pourraient se produire entre les auteurs possédant la même initiale. Les crochets carrés indiquent qu'un doute subsiste quant à leur exactitude.

Pour les notes et les rapports officiels, l'auteur est indiqué même quand il n'est pas inscrit en page de titre, ceci pour faciliter la recherche. En effet, un rapport n'est souvent connu que sous le nom de son auteur.

Sont considérés comme anonymes, les textes sans auteur ou d'un auteur présumé, et ceux qui en possèdent plus de trois. Tous sont classés alphabétiquement aux premiers mots du titre sans qu'il soit tenu compte de l'article défini. Tous les auteurs connus sont indiqués à la suite du titre. Il en est de même pour les auteurs présumés qui eux sont entre crochets carrés.

### **Titres**

Le titre choisi est celui de la page de titre. Si celui de la couverture est différent, il est mis entre crochets carrés à la suite du premier.

### **Abréviations**

Pour la clarté du texte, nous n'avons utilisé que peu d'abréviations. Leur liste en est donnée plus loin ainsi que celle concernant les revues.

### **Taille des livres**

La taille des livres a été mesurée en centimètres : hauteur pour la majorité des ouvrages, hauteur et largeur pour les oblongs. Nous avons conservé le vocabulaire classique : in 4° et in 8° pour ceux qui ont été consultés avant l'adoption de cette règle.

### **Renseignements complémentaires**

A tous ces renseignements s'ajoutent le cas échéant, les collections, les organismes auteurs (services publics, sociétés d'étude, instituts, etc.), les commentaires et enfin, entre parenthèses ou entre crochets carrés si la certitude n'est pas totale, ***l'endroit où la référence peut-être consultée, si elle n'est pas enregistrée aux Archives nationales du Sénégal*** (voir plus loin les abréviations des organismes qui détiennent les documents).

Il convient de préciser que les références sont commentées dans la majorité des cas, sauf si le titre est assez explicite ou si le texte ne présente qu'un intérêt négligeable. Par contre, il ne nous a pas été techniquement possible de critiquer valablement leur contenu dans une bibliographie qui couvre tant de domaines différents. Seule la longueur d'un commentaire peut indiquer l'importance d'un ouvrage ou d'un article.

Le texte des références qui n'ont pas pu être vérifiées est celui donné par la bibliographie ou par l'ouvrage que nous citons entre crochets carrés.

### **Règles orthographiques**

Pour les organismes auteurs, les noms seuls portent une majuscule et non les adjectifs :

ex. : Ministère de l'Economie rurale, Bureau de Recherches géologiques et minières, etc.

Dans les commentaires uniquement, les lieux géographiques et les ethnies ont une orthographe invariable et simplifiée. Pour ces dernières, il n'est tenu compte, ni du genre ni du nombre :

ex. : la langue wolof, les Wolof...

## C) Index des auteurs et des matières

### 1) Index des auteurs

Cet index présente la liste alphabétique des auteurs personnes physiques et personnes morales dont les références sont classées aux différentes régions. Les accents des noms propres sont indiqués dans la mesure où il a été possible de les vérifier. Chaque auteur est suivi des numéros correspondant aux différentes références régionales et aux renvois inter-régionaux.

ex. : ADAM (J.)

D 3

FI (v. D 3)

Pour les personnes morales, on distingue les sociétés d'étude et organismes divers des services publics. Pour les premiers, toutes les références sont indiquées au nom le plus complet de l'auteur qui est suivi de son siège social ou de la ville où il se situe. Les sigles renvoient aux personnes morales concernées. Leurs lettres ne sont pas séparées par des points comme dans le texte des références, ceci pour éviter des coupures qui ne sont pas toujours justifiées.

ex. : COGERAF

v. COMPAGNIE GENERALE D'ETUDES ET DE RECHERCHES POUR L'AFRIQUE.

Paris

### Publications officielles

Les publications officielles sont indiquées aux rubriques A.O.F., FRANCE et SENEGAL. Devant la complexité des problèmes, nous avons adopté les règles suivantes.

Pour l'A.O.F., on n'a pas tenu compte des notions de Gouvernement général et de Haut-Commissariat, pas plus que de celles de Colonie, Territoire et République pour le Sénégal. Si aucun ministère, direction ou service n'est cité à la suite de ces mentions, l'index ne rend pas compte de l'existence de ces publications officielles. Il aurait été trop difficile d'essayer de retrouver la direction ou le service d'origine. Enfin, on ne tient pas compte de la mention A.O.F. si elle précède celle de Sénégal.

Devant la multiplicité des ministères, directions et services, les numéros des références ne sont indiqués dans l'index qu'à la plus petite unité sans mention des mots service et direction.

ex. : SENEGAL. Agriculture, SENEGAL. Eaux et Forêts, etc.

De nombreux renvois sont faits seulement si le ministère, la direction, l'inspection générale, le service, la section... ne portent pas exactement le même nom que l'unité adoptée.

ex. : SENEGAL. Travaux publics, Habitat et Urbanisme (Ministère)

v. SENEGAL. Travaux publics

Si le Ministère n'est suivi d'aucun autre renseignement (direction ou service) comme l'indique l'exemple précédent, le mot-clef choisi sera celui qui se rapproche le plus du nom du ministère, même si le texte suggère une direction particulière : Energie et Hydraulique par exemple. Pour compenser cette imprécision, des renvois sont faits de mot-clef à mot-clef :

ex. : SENEGAL. Travaux publics

v.a. SENEGAL. Energie et Hydraulique

Si au contraire, le service et la direction sont mentionnés après le ministère, les renvois sont faits de ce dernier à l'unité choisie, et de la direction à cette même unité.

Ces dernières règles jouent surtout pour l'A.O.F. et le Sénégal, le cas de la France étant moins complexe, nous n'avons pas cherché systématiquement à regrouper les directions et les services.

Les services régionaux sénégalais dépendant d'autorités nationales, un renvoi est effectué des secondes aux premiers, même pour la période antérieure à l'Indépendance.

ex. : SENEGAL. Coopération

v.a. SINE-SALOUM. Coopération (Inspection régionale).

## 2) Index des matières et géographique

### a) Index des matières

Il donne la liste alphabétique des mots-clefs dans laquelle le chercheur peut trouver facilement les documents disponibles sur telle ou telle question. Le vocabulaire scientifique y a été rejeté à dessein, aussi bien pour les rubriques elles-mêmes que pour les noms de plantes. Des renvois entre mots-clefs permettent d'alléger ou de préciser certains d'entre eux.

#### Rubriques diverses

Les principales *ethnies et langues* caractérisant plus spécifiquement une région, elles y sont classées arbitrairement : Diola en Casamance, Lébou au Cap-Vert, Sérère au Sine-Saloum, Peul et Toucouleur dans le Fleuve, Wolof à Diourbel. Par contre, quand la référence précise le lieu où se trouve l'ethnie et où la langue est parlée, aucun renvoi n'est fait à la région choisie ci-dessus.

ex. : le wolof de Saint-Louis est classé à la région du Fleuve plutôt qu'à celle de Diourbel.

Devant l'abondance des références concernant la *recherche agronomique à Bambey*, il n'était pas pensable de toutes les regrouper au Centre de Recherches agronomiques. Seules celles qui décrivent le Centre lui-même et les études pédologiques réalisées sur ses terrains y sont indiquées. L'expérimentation sur telle ou telle variété d'arachide est placée à " Recherche agronomique ". A ce sujet, il a été extrêmement difficile de distinguer les recherches effectuées dans le cadre de Bambey pour l'Afrique occidentale, le Sénégal en général et la région arachidière (Diourbel, Sine-Saloum, Thiès). Le dépouillement des Annales et du Bulletin du C.R.A. n'est donc pas parfait et nous prions le lecteur de se montrer indulgent à ce sujet.

La *Compagnie générale des Oléagineux tropicaux (CGOT)* ayant élaboré un certain nombre de rapports sur son exploitation de Séfa, c'est à cette localité qu'on retrouve les bilans de ses activités quand il ne s'agit pas de l'organisation de la société elle-même.

Pour *Richard-Toll*, les références concernant la *riziculture* ont été regroupées à la localité elle-même, au Casier rizicole et à la Société de Développement rizicole du Sénégal (SDRS) ainsi qu'à " Recherche agronomique ".

A " *Cartes et plans* ", on ne trouve que les cartes incluses dans les ouvrages et non l'inventaire cartographique des régions.

Les termes " *Coutumes* " et " *Ethnologie* " étant trop généraux, ils n'ont été utilisés que dans le cas d'études très importantes ou de l'observation d'une coutume particulière. Le lecteur doit se reporter aux différentes ethnies pour obtenir un tableau ethnologique complet du pays.

On ne trouvera pas à " *Biographies* " des études particulières très approfondies sur tel ou tel personnage historique, mais seulement des mentions substantielles sur leur rôle dans l'histoire sénégalaise.

La " *Colonisation* " concerne les rapports franco-sénégalais et surtout les conquêtes militaires, le mot " *Histoire* " étant plus spécialement réservé aux rapports entre royaumes sénégalais. La distinction a été difficile à établir dans de nombreux cas.

Par " *Commerce* ", on sous-entend le trafic avec les pays étrangers alors que " *Commercialisation agricole* " intéresse les domaines régional et inter-régional.

Enfin, le *fleuve Sénégal* ayant fait l'objet de nombreuses études, il est nécessaire de se reporter aux rubriques " *Hydraulique* " et " *Hydrologie* " pour obtenir un tableau complet à son sujet.

### b) Index géographique

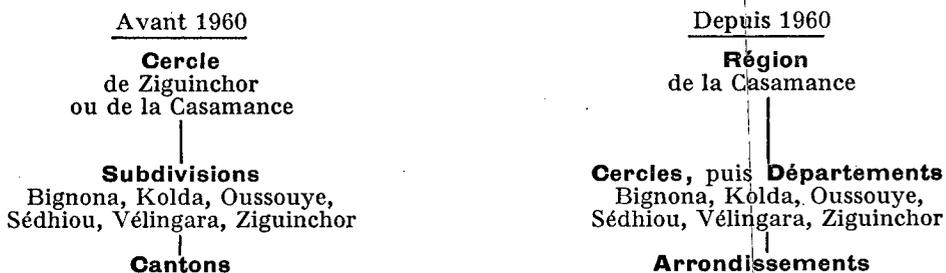
L'index des matières comprend aussi les noms géographiques : localités, fleuves, vallées, etc.

Les localités du Cap-Vert ne sont suivies d'aucun renseignement complémentaire. Devant le grand nombre de références concernant *Dakar* : ville, agglomération et environs, seules les études très importantes ou générales sont indiquées sous cette rubrique. Le lecteur devra donc se reporter, d'une part aux différents quartiers et arrondissements de la ville, d'autre part aux matières elles-mêmes où sous " CV " on retrouve tout ce qui concerne Dakar.

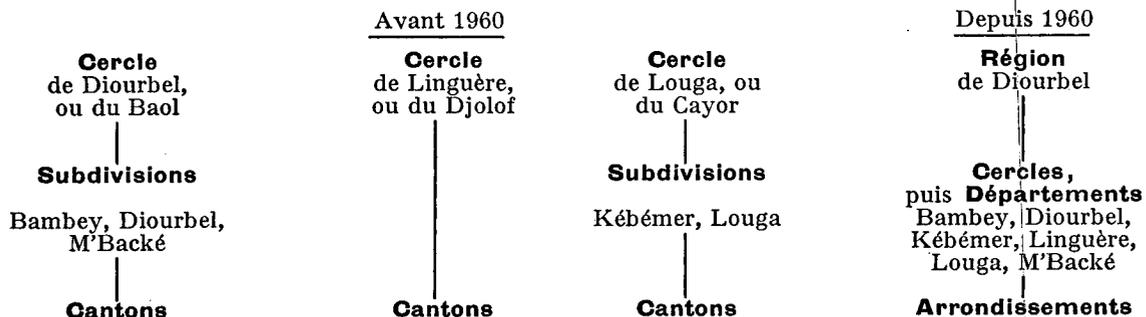
Pour les autres régions, il a fallu tenir compte de l'évolution des circonscriptions administratives. Celles-ci ne semblent pas avoir beaucoup changé sous la période coloniale. Nous avons donc considéré deux grandes périodes : les circonscriptions antérieures à l'Indépendance et celles créées par la loi n° 60-015 ALS du 13 janvier 1960 complétée par le décret n° 60-113/M. INT. La modification apportée par le décret n° 64-282 du 3 avril 1964 ne fait que substituer à la dénomination de " Cercle " celle de " Département ". Nous signalons aussi que le décret n° 64-831 du 17 décembre 1964 crée l'arrondissement de Koumpentoum, auparavant compris dans celui de Koussanar (département de Tambacounda).

Pour bien comprendre ces deux périodes, il est nécessaire de consulter les cartes de 1909, 1958 et 1965 situées à la fin de l'ouvrage. De plus, nous avons essayé par le tableau suivant, de représenter les modifications apportées aux limites géographiques des anciennes circonscriptions administratives.

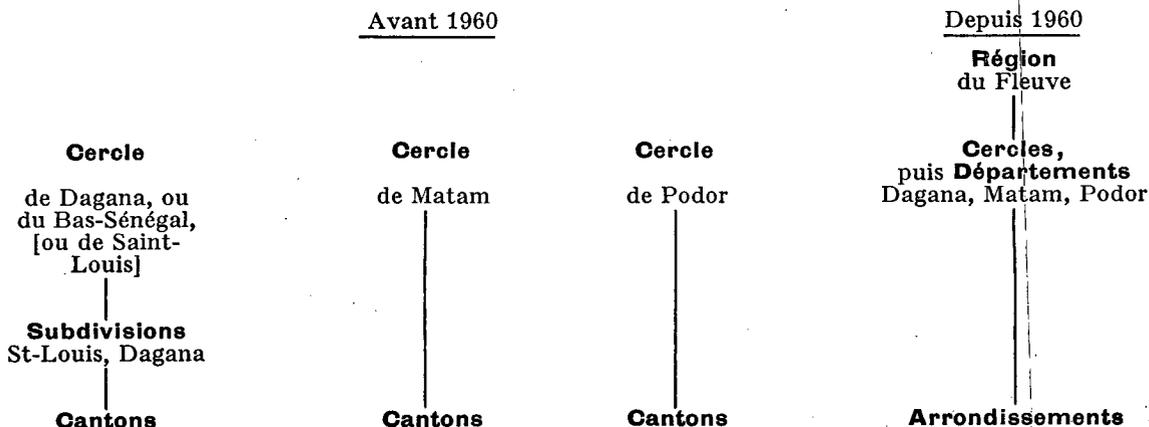
### CASAMANCE



### DIOURBEL



### FLEUVE



## SÉNÉGAL ORIENTAL

Avant 1960

**Cercle**  
de Bakel

|

**Subdivisions**  
Bakel, Goudiry

|

**Cantons**

**Cercle**  
de Kédougou,  
ou de la  
Haute-Gambie

|

**Cantons**

**Cercle**  
de Tambacounda  
[ou de Niani-Ouli]

|

**Cantons**

Depuis 1960

**Région**  
du Sénégal oriental

|

**Cercles, puis Départements**  
Bakel, Tambacounda,  
Kédougou

|

**Arrondissements**

## SINE-SALOUM

Avant 1960

**Cercle**  
du Sine-Saloum,  
ou de Kaolack

|

**Subdivisions**  
Fatick, Foundiougne, Gossas,  
Kaffrine, Kaolack, Niore du Rip

|

**Cantons**

Depuis 1960

**Région**  
du Sine-Saloum

|

**Cercles, puis Départements**  
Fatick, Foundiougne, Gossas,  
Kaffrine, Kaolack, Niore du Rip

|

**Arrondissements**

## THIÈS

Avant 1960

**Cercle**  
de Thiès

|

**Subdivisions**  
M'Bour, Thiès, Tivaouane

|

**Cantons**

Depuis 1960

**Région**  
de Thiès

|

**Cercles, puis Départements**  
M'Bour, Thiès, Tivaouane

|

**Arrondissements**

Dans cette liste de noms géographiques, il a semblé utile d'indiquer le nom du département entre parenthèses après la localité. De nombreuses recherches ont donc été effectuées dans le " Répertoire des villages de 1964 " (voir la référence exacte dans les ouvrages de référence) et sur la carte du Sénégal au 1/500.000<sup>e</sup> de septembre 1960, réimprimée en juin 1963. Ce travail a été rendu difficile par les orthographes différentes que l'on rencontre dans beaucoup de cas. Elles sont ici simplifiées et uniformisées. Aucun nom de département ne figure après une localité s'il existe un doute à ce sujet.

A chaque arrondissement, des renvois sont faits aux localités, lacs, vallées, etc. Au département, les renvois concernent les arrondissements et les anciennes circonscriptions administratives dont les limites correspondent approximativement au département.

Quand dans un texte, il est question des environs d'une ville ou d'une localité, la référence est indiquée au nom même de ces dernières et non pas à l'arrondissement.

## II. — SOURCES ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

### A) Sources

#### 1) Ouvrages de référence

Sauf indication contraire, tous les ouvrages suivants se trouvent aux Archives nationales à Dakar et ont été minutieusement dépouillés.

#### Anonyme

##### *Bibliographie.*

Paris, Secrétariat général de la Congrégation du Saint-Esprit. 1930. 19 cm, 44 p.  
— Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

#### BLONDEL (F.)

##### *Bibliographie géologique et minière de la France d'Outre-Mer. Edition définitive.*

Paris. 1941. 2 t., 24,5 cm, p. X-422 et 423-1038.  
— Publications du Bureau d'Etudes géologiques et minières coloniales, n° 11.

La partie concernant l'Afrique occidentale et par suite le Sénégal est contenue dans le tome II (p. 423-640). Cet ouvrage n'a pas été dépouillé.

(A.N. (O.M.). Paris)

#### BOULÈGUE (Mme Marguerite)

*La presse au Sénégal avant 1939. Bibliographie.*  
in : Bull. I.F.A.N., t. XXVII, série B, n° 3-4, juill.-oct. 1965, p. 715-754.

Cet ouvrage a été utilisé pour l'établissement de la liste des revues régionales placée en tête de chaque chapitre.

#### CHAUVIN (V.)

*Note critique sur la bibliographie des ouvrages relatifs à la Sénégambie et au Soudan occidental par M. Clozel, avec quelques additions et une table.*  
Centralblatt für Bibliothekswesen von Dr. O. Hartwig, IX, Jahrgang, 5 heft, mai 1892, p. 228-237, Leipzig, Otto Harrassowitz, 1892.

N'a pas été dépouillée.

[E. Joucla. Bibliographie de l'Afrique occidentale française, n° 3308]

#### CLOZEL

##### *Bibliographie des ouvrages relatifs à la Sénégambie et au Soudan occidental.*

Paris. Institut géographique de Paris. Ch. Delagrave. 1891. 24,5 cm, 60 p.

— Extrait de la Revue de Géographie. [2° sem. 1890, p. 216-221, 305-312, 367-371, 451-454; 1<sup>er</sup> sem. 1891, p. 51-54, 127-129, 206-209, 288-290, 372-376, 448-453; 2° sem. 1891, p. 59-61, 138-140, 211-215, 294-298, 384-387].

N'a pas été dépouillée.

(I.H.E.O.M. Paris)

#### DAUMAS (J.C.)

##### *Bilan des études socio-économiques dans la vallée du Sénégal.*

S.l. [Saint-Louis]. 1961, 25,5 cm, 69 p. ronéot., 1 carte h.t.

— Mission d'Aménagement du Fleuve Sénégal. Division socio-économique. Bull. n° 123.

Bibliographie commentée.

#### Anonyme

##### *Éléments de documentation sur l'Afrique occidentale. 1 - Sénégal.*

S.l. 1959. 30 cm, 60 p. ronéot.

— S.E.R.E.S.A.

#### Anonyme

##### *Enseignements et recherches africanistes propres à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Dakar (Sénégal).*

Dakar. G.I.A. 1965. 26,5 cm, 25 p. ronéot.  
— Université de Dakar. Faculté des Lettres et Sciences humaines.

“ ETUDES SENEGALAISES ”... et en particulier :

#### BRIGAUD (Félix)

##### *Géologie.*

Saint-Louis. Centre I.F.A.N. 1960. 24 cm, 93 p., 1 carte h.t., 2 pl. h.t., bibliogr.

— République du Sénégal. Ministère de l'Éducation nationale. Etudes sénégalaises n° 9. Connaissance du Sénégal. Fasc. 1.

#### BRIGAUD (Félix)

##### *Histoire moderne et contemporaine du Sénégal.*

Saint-Louis. C.R.D.S. 1966. 24 cm, 148 p., 1 carte, bibliogr.

— République du Sénégal. Ministère de l'Éducation nationale. Etudes sénégalaises n° 9. Connaissance du Sénégal. Fasc. 11.

#### BRIGAUD (Félix)

##### *Histoire traditionnelle du Sénégal.*

Saint-Louis. C.R.D.S. 1962. 24,5 cm, 336 p., 13 cartes h.t., bibliogr.

— République du Sénégal. Ministère de l'Éducation nationale. Etudes sénégalaises n° 9. Connaissance du Sénégal. Fasc. 9.

Histoire des différentes régions du Sénégal. En annexes : récits légendaires, un glossaire, une bibliographie, des cartes.

#### BRIGAUD (Félix)

##### *Hydrographie.*

Saint-Louis. Centre I.F.A.N. 1961. 24 cm, 102 p., 3 cartes h.t., 2 graph. h.t., bibliogr.

— République du Sénégal. Ministère de l'Éducation nationale. Etudes sénégalaises n° 9. Connaissance du Sénégal. Fasc. 2.

#### Anonyme

##### *Climat, sols, végétation,* par J.G. Adam, F. Brigaud, Cl. Charreau, R. Fauck.

Saint-Louis. C.R.D.S. 1965. 24 cm, 214 p., pl.

— République du Sénégal. Ministère de l'Éducation nationale. Etudes sénégalaises n° 9. Connaissance du Sénégal. Fasc. 3.